

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01121

Numéro SIREN : 509 512 661

Nom ou dénomination : A.C.E.A. SARL - ASSISTANCE ET CONCEPTION EN ELECTRICITE ET
AUTOMATISME SARL

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/008620

31/12/2019				31/12/2018
Brut		Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	24 976	23 706	1 270
	Fonds commercial (1)	69 747	27 899	41 848
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	13 761	7 935	5 825
	Autres immobilisations corporelles	133 695	85 528	48 167
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations	7 101		7 101
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	31		31
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 233		3 233
	TOTAL (II)	252 543	145 068	107 475
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements	43 117		43 117
	En-cours de production de biens	1 600		1 600
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	527 445	40 922	486 523
	Autres créances	131 423		131 423
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
		140 002		140 002
	DISPONIBILITES			
		49 419		49 419
	Charges constatées d'avance	4 843		4 843
	TOTAL (III)	897 849	40 922	856 927
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 150 391	185 990	964 401

(1) dont droit au bail	
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	3 233
(3) dont créances à plus d'un an	

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	60 000	60 000
	RESERVES		
	Réserve légale	6 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	297 782	270 155
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	80 984	77 627
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	444 766	413 782
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	2 500	
	Total des provisions	2 500	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	44 536	91 232
	Emprunts et dettes financières divers	4 500	4 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 600	10 748
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204 691	223 968
	Dettes fiscales et sociales	175 463	128 557
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	32 513	17 099
	Produits constatés d'avance (1)	48 831	56 658
	Total des dettes	517 136	532 761
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	964 401	946 543
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		80 983,86	77 626,91
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		492 123	479 347
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		32	23

ANNEXE

31/12/2019

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **964 401** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 636 792** euros et un total **charges** de **2 555 808** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **80 984** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

durée normale d'utilisation des biens.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constitué par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 Novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels. La valeur actuelle de l'actif retenue est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par la société.

Stocks et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	94 723				94 723
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	94 723				94 723

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	11 606		2 154		13 761
	Instal., agencement, aménagement divers	19 624				19 624
	Matériel de transport	74 003				74 003
	Matériel de bureau, mobilier	40 068				40 068
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	145 301		2 154		147 455

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	7 101				7 101
	Autres titres immobilisés	31				31
	Prêts et autres immobilisations financières	3 233				3 233
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 365				10 365

TOTAL	250 389		2 154			252 543
--------------	----------------	--	--------------	--	--	----------------

--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	44 310	7 295		51 605
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	44 310	7 295		51 605
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 628	1 308		7 935
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	7 978	2 043		10 021
	Matériel de transport	21 067	14 801		35 867
	Matériel de bureau, mobilier	37 945	1 695		39 640
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		73 617	19 846		93 463
TOTAL		117 928	27 140		145 068

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		2 500		2 500
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		2 500		2 500
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	1 729	39 193		40 922
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 729	39 193		40 922
TOTAL GENERAL		1 729	41 693		43 422

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

39 193

2 500

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Provision sur litige de 2 500 € au 31.12.2019 lié aux 39 192.75 € de provisions pour créances douteuses.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 233	3 233	
	Clients douteux ou litigieux	49 106	49 106	
	Autres créances clients	478 339	478 339	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	7 000	7 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	455	455	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 949	7 949	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	115 385	115 385	
	Débiteurs divers	634	634	
	Charges constatées d'avances	4 843	4 843	
	TOTAL DES CREANCES	666 944	666 944	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	32	32		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	44 504	26 092	18 412	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	204 691	204 691		
	Personnel et comptes rattachés	79 295	79 295		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 999	61 999		
	Impôts sur les bénéfices	11 429	11 429		
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 810	14 810		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 931	7 931		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	4 500	4 500		
	Autres dettes	32 513	32 513		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	48 831	48 831		
	TOTAL DES DETTES	510 536	492 123	18 412	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		24 054			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		4 500			

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	15 000	FONDS COMMERCIAL AEH
TOTAL	15 000	

Après la description de la nature et de l'origine du fonds commercial de la société,

"Ce fonds s'intègre de façon indissociable dans le fonds de commerce actuel de la société. A ce titre, une seule unité génératrice de trésorerie a été identifiée. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2016 et en application du règlement 2015-06 sur les actifs, aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments incorporels."

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir		902
Autres créances		902
<i>IJSS-CPAM A RECEVOIR</i>	<i>455</i>	
<i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>448</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		134 224
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		43
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	11	
INTERETS COURUS/CONC.BANCAIRES	32	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 157
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	2 157	
Dettes fiscales et sociales		114 595
DETTES PROV. POUR CP	50 262	
AUTRES CHARGES A PAYER	29 033	
CHARGES SOCIALES SUR CP	20 577	
AUTRES CHARGES A PAYER	8 689	
ETAT CHARGES A PAYER	1 281	
ETAT CHARGES A PAYER S/SALAIRE	4 753	
Autres dettes		17 429
DIVERS CHARGES A PAYER	17 429	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			4 843	4 843
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				4 843

--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		48 831	48 831
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			48 831

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		6 000,00	10,0000	60 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		6 000,00	10,0000	60 000,00

--

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés L'engagement d'indemnités de fin de carrière est couvert par un contrat d'assurance souscrit auprès de "IFC SELECTION VIE" pour l'ensemble du personnel. Aucune provision pour charges n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.				
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)				
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées				

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2019
Emprunts	Sans Garantie : acquisition matériel et financemen en fonds de roulement	Crédit Agricole	60 000	5 043
Emprunts	Sans Garantie : véhicule FIAT DUCATO	Crédit Agricole	18 000	8 228
Emprunts	Sans Garantie : véhicule FIAT DOBLO	Banque Populaire	11 500	7 455
Emprunts	Sans Garantie : véhicule FIAT TIPO	Banque Populaire	16 167	12 447
		TOTAL	105 667	33 173

**A.C.E.A. SARL - ASSISTANCE ET CONCEPTION EN ELECTRICITE ET
AUTOMATISME SARL**

Société à responsabilité limitée au capital de 60 000 euros

Siège social : Rue Marcel Dassault

ZI Saint Thomas

42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES

509 512 661 RCS SAINT ETIENNE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 JUIN 2020**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 80.983,86 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	80.983,86 euros
------------------------	-----------------

A titre de dividendes aux associés	25.000 euros
Soit 4,17 euros par part	

Le solde	57 893,86 euros
En totalité au compte « autres réserves ».	

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code

général des impôts s'élève à 25.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

20 000,00 euros, soit 3,33 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

33 000,00 euros, soit 5,50 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 33 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

50 000 euros, soit 8,33 euros par actions

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

